



Notre - Dame -
de-l'Île-Perrot

RÈGLEMENT NUMÉRO 555-2

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 555 QUI DÉCRÉTAIT UNE
DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 815 000\$ POUR DES TRAVAUX
D'ÉLARGISSEMENT DU BOULEVARD PERROT**

AVIS DE MOTION :	- 2021-04-151
DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT :	- 2021-04-152
ADOPTION DU RÈGLEMENT :	- 2020-05-195
APPROBATION DU MAMH :	- 9 juillet 2021
ENTRÉE EN VIGUEUR :	- 9 juillet 2021

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite procéder à des travaux d'élargissement du Boulevard Perrot entre le Boulevard St-Joseph et la 146^e Avenue;

CONSIDÉRANT que le Règlement no 555 décrétant une dépense et un emprunt de 815 000 \$ pour des travaux d'élargissement du Boulevard Perrot est entré en vigueur le 15 mai 2020;

CONSIDÉRANT que suite à une estimation détaillée du coût des travaux par les professionnels consultants de la Ville, la Ville avait entamé un processus de modification du Règlement no 555 par le Règlement no 555-1, mais que le règlement bien qu'adopté, n'était pas encore en vigueur puisqu'en attente de l'approbation du MAMH;

CONSIDÉRANT que le budget du projet doit être revu à la hausse suite à l'ouverture des soumissions pour le projet et que la Ville doit adopter à cette fin le Règlement no 555-2 en remplacement du Règlement no 555-1;

CONSIDÉRANT que Règlement no 555 doit être modifié pour prévoir un emprunt d'une somme de 1 797 000 \$;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont des travaux de voirie, que le remboursement de l'emprunt sera supporté par l'ensemble des propriétaires d'immeubles de la Ville et qu'en conséquence, le présent règlement n'est assujéti qu'à l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation en vertu de l'article 556 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du Conseil tenue le 13 avril 2021 et que le projet de règlement a été déposé lors de cette même séance.

EN CONSÉQUENCE, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

2. Le titre du Règlement no 555 est remplacé par le suivant :

Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 1 797 000 \$ pour des travaux d'élargissement du Boulevard Perrot

3. L'article 2 du Règlement no 555 est remplacé par le suivant :

« Le Conseil est autorisé à effectuer des travaux relatifs à l'élargissement du Boulevard Perrot (entre le Boulevard St-Joseph et la 146^e Avenue), incluant les frais, les taxes nettes, les contingences et les frais de financement, tel qu'il appert de l'estimation sommaire préparée par Guillaume Laforest, trésorier, en date du 8 avril 2021 et de la soumission reçue pour l'exécution des travaux, en date du 30 mars 2021, lesquelles font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A » et « B ». »

4. L'article 3 du Règlement no 555 est remplacé par le suivant :

« Le Conseil est autorisé à dépenser une somme de 1 797 000 \$ aux fins du présent règlement. »

5. L'article 4 du Règlement no 555 est remplacé par le suivant :

« Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est autorisé à emprunter une somme de 1 797 000\$ sur une période de 20 ans. »

6. Le présent règlement remplace le règlement no 555-1.

7. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Danie Deschênes, mairesse

Catherine Fortier-Pesant, greffière

ANNEXE A
ESTIMATION SOMMAIRE PAR TRÉSORIER

ANNEXE - A
Estimation sommaire

1) Coût de construction	1 616 000
2) Frais de laboratoires	11 000
3) Contingence	51 000
Sous total	1 678 000 \$
4) Taxes nette (tvq seulement)	84 000
5) Frais de financement	35 000
Total	1 797 000 \$



Guillaume Laforest, Trésorier
8 avril 2021

ANNEXE B
SOUSSION POUR EXÉCUTION DES TRAVAUX

SECTION 5 FORMULE DE SOUMISSION



NO DE RÉF. : GT2021-13
TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT ET DE RÉFECTION DU BOULEVARD PERROT

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT
TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT ET DE RÉFECTION DU BOULEVARD PERROT
NO DE RÉF. : GT2021-13

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT
a/s Catherine Fortier-Pesant, avocate
21, rue de l'Église
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 8P4

Madame,

Nous déclarons avoir pris connaissance du devis complet, des plans, des addenda énumérés ci-dessous et des autres documents de soumission concernant les travaux de construction du présent projet, que nous considérons comme satisfaisants, et nous nous engageons à exécuter tous les travaux pour un montant de UN MILLION, HUIT CENT CINQUANTE-SEPT MILLE, SEPT CENT QUARANTE-TROIS MILLE & 95 CENTS dollars (1 857 743.95 \$) incluant la TPS et la TVQ, comme cela est détaillé dans le bordereau de soumission ci-joint.

Sur réception de l'acceptation de cette soumission, nous nous engageons à signer un contrat, tel que stipulé dans les clauses administratives générales, à nous conformer aux exigences de ce contrat et à fournir les garanties nécessaires.

NOM DE L'ENTREPRISE : ALL EXCAVATION INC

ADRESSE : 760, boulevard des Érables
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 6G4

TÉLÉPHONE : 450 373-2010

ADRESSE COURRIEL : info@aliexcavation.com

NOM ET POSTE DU RESPONSABLE : Marc-André Loiseau, Président-Directeur général

SIGNATURE (AUTORISÉE PAR RÉOLUTION) : 

DATE : Le 30 mars 2021



Le soumissionnaire convient et certifie

QUE le prix soumis comprenne toutes les taxes, droits de douane, permis, licences et redevances, tous les coûts d'usinage, de transport, de manutention, de pesée, d'assemblage et d'installation ainsi que tous les autres coûts connexes de quelque nature que ce soit;

QU' une retenue de 10 % sera appliquée à chaque paiement jusqu'à l'acceptation provisoire des travaux;

QU' une retenue de 5 % sera appliquée au paiement pour une période d'un (1) an après l'acceptation provisoire des travaux;

QU' il a visité et examiné attentivement le site des travaux et qu'il a considéré et évalué avec soin les facilités et difficultés inhérentes à l'exécution des travaux telles que l'accès au site, les distances à parcourir pour l'entrée et la sortie des matériaux, les aléas de la météo et la nature du sol et du roc;

QU' il s'engage à respecter toutes les conditions et spécifications apparaissant auxdits documents et plans.

Ci-inclus, une garantie de soumission d'une valeur équivalente à 10 % du montant total de la soumission, taxes incluses, ainsi que tous les documents stipulés dans la section « Instructions au soumissionnaire » de la partie 1 du présent devis.

Voici la liste des addendas que nous avons reçus, qui font partie intégrante des documents contractuels, et ont été pris en considération pour établir dans le prix global approximatif de notre soumission

N°	DESCRIPTION	DATE
#1	Politique de gestion contractuelle	Le 11 mars 2021



Paraphe



SECTION 6 BORDEREAU DE SOUMISSION



NO DE RÉF. : GT2021-13
TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT ET DE RÉFECTION DU BOULEVARD PERROT



VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT ET DE RÉFECTION DU BOULEVARD PERROT

NO RÉF: 063-063-38
NO VILLE: GT2021-13

RÉSUMÉ		
ART. N°	DESCRIPTION	TOTAL
1.0	PRÉPARATION DU SITE	85 880,10 \$
2.0	EAU POTABLE	239 191,22 \$
3.0	ÉGOUT DOMESTIQUE	134 792,09 \$
4.0	ÉGOUT PLUVIAL	297 334,92 \$
5.0	FONDATION DE CHAUSSÉE ET PISTE MULTIFONCTIONNELLE	417 165,15 \$
6.0	PISTE CYCLABLE (Partie hors chaussée)	13 022,40 \$
7.0	PAVAGE ET BORDURES	428 394,90 \$
SOUS-TOTAL		1 615 780,78 \$
TPS (5%)		80 789,04 \$
TVQ (9.975%)		161 174,13 \$
TOTAL À REPORTER À LA PAGE 25, DE LA PARTIE 1, SECTION 5		1 857 743,95 \$

NOM DE LA COMPAGNIE : ALI EXCAVATION INC

ADRESSE : 760, boulevard des Érables, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 6G4

TÉLÉPHONE : 450 373-2010

TÉLÉCOPIEUR : 450 373-0114

N° TPS : 100134063

N° TVQ : 1000630809

SIGNATURE :

NOM ET TITRE : Marc-André Loiselle, Président-Directeur général

DATE : Le 30 mars 2021



VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT ET DE RÉFECTION DU BOULEVARD PERROT

NO RÉF: 063-063-38
NO VILLE: GT2021-13

ART. N°	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
1.0	PRÉPARATION DU SITE				
1.1	Organisation de chantier	100%	global	25 000,00 \$	25 000,00 \$
1.2	Enlèvement de l'enrobé bitumineux existant	6 310	m ²	4,25 \$	26 817,50 \$
1.3	Enlèvement de glissière de sécurité semi-rigide sur poteaux de bois incluant embout	32	m	10,00 \$	320,00 \$
1.4	Ponceau en B.A, PE-HD ou TTOG, 300 mm à 375mm Ø, à enlever et à disposer hors du site	115	m	25,00 \$	2 875,00 \$
1.5	Mini-puisard hors chaussée à enlever et à disposer	5	un.	250,00 \$	1 250,00 \$
1.6	Bordure de béton de ciment existant à enlever	110	m	11,86 \$	1 304,60 \$
1.7	Trottoir de béton de ciment existant à enlever	100	m ²	14,13 \$	1 413,00 \$
1.8	Arbre existant à abattre et à essoucher	23	un.	300,00 \$	6 900,00 \$
1.9	Haie existante à enlever	40	m	20,00 \$	800,00 \$
1.10	Fossé existant à remblayer	40	m	30,00 \$	1 200,00 \$
1.11	Chargement, transport et disposition de matériaux de plage A-B (provision)	1 800	m ³	10,00 \$	18 000,00 \$
TOTAL - PRÉPARATION DU SITE					85 880,10 \$



Paraphe
Page 2 de 8

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT ET DE RÉFECTION DU BOULEVARD PERROT

NO RÉF: 063-063-38
NO VILLE: GT2021-13

ART. N°	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
2.0	EAU POTABLE				
2.1	Puit d'exploration	2	un.	250,00 \$	500,00 \$
2.2	Localisation des bouches à clés des branchements de services existants	56	un.	30,00 \$	1 680,00 \$
2.3	Conduite d'eau potable, PVC DR-18, 150 mm Ø	2	m	846,09 \$	1 692,18 \$
2.4	Conduite d'eau potable, PVC DR-18, 250 mm Ø	156		532,49 \$	83 068,44 \$
2.5	Vanne, 150 mm Ø	1	un.	3 363,41 \$	3 363,41 \$
2.6	Vanne, 250 mm Ø	2	un.	5 905,04 \$	11 810,08 \$
2.7	Poteau d'incendie à remplacer ch. 1 + 352, incluant vanne et conduite de raccordement	1	un.	7 916,99 \$	7 916,99 \$
2.8	Poteau d'incendie existante à déplacer	5	un.	2 070,71 \$	10 353,55 \$
2.9	Branchement de conduite d'eau potable, cuivre K-mou, 19 mm Ø	7	un.	1 562,04 \$	10 934,28 \$
2.10	Raccordement de branchement de conduite d'eau potable existant, cuivre K-mou, 19 mm Ø	11	un.	1 812,04 \$	19 932,44 \$
2.11	Isolant rigide, HI-60, 50 mm d'épaisseur Branchement existant sous fossé (voir détail plan)	1 265	m ²	35,49 \$	44 894,85 \$
2.12	Nettoyage, désinfection et essai des conduites d'eau potable	100%	Global	3 900,00 \$	3 900,00 \$
2.13	Installation d'un réseau d'alimentation temporaire en eau potable avec protection incendie	100%	Global	30 020,00 \$	30 020,00 \$
2.14	Raccordement d'une nouvelle conduite d'eau potable à une conduite existante sans pression	5	un.	1 825,00 \$	9 125,00 \$
TOTAL - EAU POTABLE					239 191,22 \$



Paraphe
Page 3 de 8

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT ET DE RÉFECTION DU BOULEVARD PERROT

NO RÉF: 063-063-38
NO VILLE: GT2021-13

ART. N°	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
3.0	ÉGOUT DOMESTIQUE				
3.1	Conduite d'égout en PVC, DR-35, 300 mm Ø	155	m	471,44 \$	73 073,20 \$
3.2	Regard d'égout, M-1200, Flex-Lok 200	2	un.	9 302,94 \$	18 605,88 \$
3.3	Branchement d'égout domestique existant, PVC DR-28,125 mm Ø	7	un.	1 405,39 \$	9 837,73 \$
3.4	Raccordement des branchement d'égout domestique existant, PVC DR-28,125 mm Ø	11	un.	1 728,48 \$	19 013,28 \$
3.5	Nettoyage, inspection télévisée, essai d'étanchéité et mesures des déformations des conduites, des accessoires (incluant les regards) et des branchements à la réception provisoire des travaux	155	m	25,80 \$	3 999,00 \$
3.6	Nettoyage, inspection télévisée et mesure de déformation des conduites, des accessoires (incluant les regards) et des branchements à la réception définitive des travaux	155	m	14,60 \$	2 263,00 \$
3.7	Raccordement d'une nouvelle conduite d'égout domestique à un regard existant	2	un.	2 000,00 \$	4 000,00 \$
3.8	Raccordement d'un nouveau regard d'égout domestique à une conduite existante	2	un.	2 000,00 \$	4 000,00 \$
TOTAL - ÉGOUT DOMESTIQUE					134 792,09 \$



Paraphe
Page 4 de 8

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT ET DE RÉFECTION DU BOULEVARD PERROT

NO RÉF: 063-063-38
NO VILLE: GT2021-13

ART. N°	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
4.0	ÉGOUT PLUVIAL				
4.1	Puit d'exploration	1	un.	750,00 \$	750,00 \$
4.2	Ponceau en PE-HD, R-320, 300 mm Ø	255	m	417,50 \$	106 462,50 \$
4.3	Ponceau en B.A., CL. IV, 300 mm Ø	75	m	460,03 \$	34 502,25 \$
4.4	Conduite d'égout en B.A., CL. IV, 300 mm Ø	10	m	500,03 \$	5 000,30 \$
4.5	Regard d'égout, M-1800, Flex-Lok 100	1	un.	10 895,00 \$	10 895,00 \$
4.6	Grille 300 mm Ø	1	un.	187,00 \$	187,00 \$
4.7	Isolant rigide, HI-60, 50 mm d'épaisseur (ponceau)	1 225	m ²	35,49 \$	43 475,25 \$
4.8	Perré de protection 200-100 mm avec membrane (fossée)	65	m ²	58,32 \$	3 790,80 \$
4.9	Perré de protection 200-100 mm avec membrane (ponceau)	69	unité	422,08 \$	29 123,52 \$
4.10	Mise en forme de fossé et rigole	1 040	m	35,00 \$	36 400,00 \$
4.11	Ensemencement hydraulique protégé par un matelas de fibres de bois, de paille ou de fibres de coco (incluant terre végétale de 100 mm d'épaisseur) (fossé)	2 735	m ²	9,78 \$	26 748,30 \$
TOTAL - DESCRIPTION					297 334,92 \$



Paraphe
Page 5 de 8

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT ET DE RÉFECTION DU BOULEVARD PERROT

NO RÉF: 063-063-38
NO VILLE: GT2021-13

ART. N°	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
5.0	FONDATION DE CHAUSSÉE ET PISTE MULTIFONCTIONNELLE				
5.1	Préparation de l'infrastructure de la chaussée	7 315	m ²	16,00	117 040,00 \$
5.2	Membrane géotextile, 7612	7 315	m ²	2,96	21 652,40 \$
5.3	Sous-fondation, matériaux granulaires MG-56 ou MR-2, 425 mm d'épaisseur	7 000	tonne	18,11	126 770,00 \$
5.4	Fondation supérieure, matériaux granulaires MG-20, 300mm d'épaisseur	5 400	tonne	23,61	127 494,00 \$
5.5	Glissière semi-rigide avec profilé d'acier à double ondulation sur poteaux de bois selon l'identification sur les plans, selon le DN-VIII-3-GSR-001 et GSR-028A	75	m	90,00	6 750,00 \$
5.6	Glissière semi-rigide avec profilé d'acier à double ondulation, traitement de l'origine selon le DN-VIII-3-GSR-005A	4	unité	1 500,00	6 000,00 \$
5.7	Signalisation à enlever et à déplacer	10	unité	150,00	1 500,00 \$
5.8	Balise de danger (provision)	4	unité	803,00	3 212,00 \$
5.9	Dos d'âne allongé, incluant marquage	100%	Global	6 746,75	6 746,75 \$
TOTAL - FONDATION DE CHAUSSÉE ET PISTE MULTIFONCTIONNELLE					417 165,15 \$
6.0	PISTE CYCLABLE (Partie hors chaussée)				
6.1	Préparation de l'infrastructure	185	m ²	25,00 \$	4 625,00 \$
6.2	Membrane géotextile, 7216 de TEXEL	185	m ²	2,96 \$	547,60 \$
6.3	Fondation supérieure, matériaux granulaires MG-20, 400 mm d'épaisseur	180	tonne	38,61 \$	6 949,80 \$
6.4	Panneau P-10, 450 mm x 450 mm, incluant poteau	1	un.	200,00 \$	200,00 \$
6.5	Zone de piste cyclable: enlèvement de la structure sur 250 mm, gazon en plaques incluant 150 mm de terre végétale	35	m ²	20,00 \$	700,00 \$
TOTAL - PISTE CYCLABLE (Partie hors chaussée)					13 022,40 \$



Paraphe
Page 6 de 8

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT ET DE RÉFECTION DU BOULEVARD PERROT

NO RÉF: 063-063-38
NO VILLE: GT2021-13

ART. N°	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
7.0	PAVAGE ET BORDURES				
7.1	Ajustement des regards d'égout	16	un.	441,90 \$	7 070,40 \$
7.2	Ajustement des bouches à clé	22	un.	386,05 \$	8 493,10 \$
7.3	Remplacement de cadre et tampon (qté provisionnelle)	1	un.	1 644,00 \$	1 644,00 \$
7.4	Remplacement de bouche à clé (qté provisionnelle)	1	un.	833,20 \$	833,20 \$
7.5	Bordure de béton de ciment	110	m	105,97 \$	11 656,70 \$
7.6	Trottoir de béton de ciment	100	m ²	160,93 \$	16 093,00 \$
7.7	Planage sur 40 mm d'épaisseur	160	m ²	22,95 \$	3 672,00 \$
7.8	Enrobé bitumineux, couche de base, ESG-14 PG 64H-28, 60 mm d'épaisseur	1 160	tonne	145,68 \$	168 988,80 \$
7.9	Enrobé bitumineux, couche d'usure, ESG-10 PG 58S-28, 40 mm d'épaisseur	790	tonne	114,44 \$	90 407,60 \$
7.10	Enrobé bitumineux, couche unique, EB-10S PG 58S-28, 50 mm d'épaisseur	55	tonne	240,69 \$	13 237,95 \$
7.11	Matériaux granulaires MG-20 pour mise en forme des accotements	165	tonne	42,86 \$	7 071,90 \$
7.12	Récurage des regards d'égout	16	un.	50,00 \$	800,00 \$
7.13	Récurage des bouches à clés	22	un.	50,00 \$	1 100,00 \$
7.14	Réfection de la chaussée existante (Simone de Beauvoir, 150e Avenue et 147e Avenue)	210	m ²	93,70 \$	19 677,00 \$
7.15	Réfection des entrées privées				
7.15.1	Réfection d'entrée charretière en béton	20	m ²	150,00 \$	3 000,00 \$
7.15.2	Réfection d'entrée charretière en gravier	110	m ²	32,54 \$	3 579,40 \$
7.15.3	Réfection d'entrée charretière en pavé de béton, incluant bordure	95	m ²	145,00 \$	13 775,00 \$
7.15.4	Réfection d'entrée charretière en enrobé bitumineux en pavage, incluant bordure en pavé de béton ou en béton	470	m ²	79,33 \$	37 285,10 \$



Paraphe
Page 7 de 8

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT ET DE RÉFECTION DU BOULEVARD PERROT

NO RÉF: 063-063-38
NO VILLE: GT2021-13

ART. N°	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
7.0	PAVAGE ET BORDURES (SUITE)				
7.16	Marquage - Rue				
7.16.1	Ligne axiale	890	m	2,30 \$	2 047,00 \$
7.16.2	Ligne de rive	1 720	m	1,95 \$	3 354,00 \$
7.16.3	Ligne d'arrêt	1	unité	100,00 \$	100,00 \$
7.16.4	Traverse de rue	19	m	50,00 \$	950,00 \$
7.17	Marquage - Piste cyclable				
7.17.1	Ligne d'arrêt	1	unité	50,00 \$	50,00 \$
7.17.2	Ligne axiale	46	m	5,00 \$	230,00 \$
7.17.3	Mâcle	34	un.	135,00 \$	4 590,00 \$
7.18	Réfection de gazon en plaques incluant 100 mm de terre végétale	375	m ²	23,17 \$	8 688,75 \$
TOTAL - PAVAGE ET BORDURES					428 394,90 \$



Paraphe
Page 8 de 8